

Retour sur un semestre de travail municipal

Deuxième semestre 2013

Voici un résumé des principales décisions prises en conseil municipal durant les six derniers mois..

Les comptes-rendus complets sont visibles, pendant une période limitée, sur l'affichage municipal, puis consultables en Mairie ou sur le site du village : www.lemaisnil.fr.

Pour rappel, les débats du conseil sont publics.

Juillet

SIGNATURE DU MARCHE VRD (voiries et Réseaux Divers) DU FUTUR LOTISSEMENT RUE DE LA FRESNOY (délibération)

Suite au marché MAPA et à l'annonce parue le 6 Juin 2013, trois sociétés ont transmis un dossier. La commission chargée de l'étude des dossiers a retenu l'Entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD pour exécuter les travaux.

Selon les termes du MAPA, la commission n'a pas retenu la partie des travaux concernant la dépose et pose de la station d'épuration. Par contre, la démolition du blockhaus est maintenue dans l'offre de prix.

Coût du marché : 277 570,35 € HT : 235 670,50 € HT pour la 1^{ère} tranche des travaux et 41 899,85 € HT pour la 2^{ème} tranche.

Après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que toutes les pièces concernant ce marché avec la Société EIFFAGE.

(vote à l'unanimité)

Monsieur le Maire précise que pour la mini station d'épuration, la Commune va traiter directement avec Biotys.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ECOLE (délibération)

Vu la participation de la section maternelle au concours des écoles fleuries et le prix remporté par l'école Alexis Delannoy, vu la nécessité d'aider au financement de cette manifestation, le conseil municipal donne son accord pour une subvention exceptionnelle de **300 € (trois cents euros)** à la coopérative de l'école pour compléter l'aménagement du « Jardin des P'tits Loups ».

(vote à l'unanimité).

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2^{ème} CLASSE, pour 28 heures hebdomadaires (délibération)

Un poste d'adjoint du patrimoine pour 17 heures par semaine avait été créé par délibération du 28 mars 2013. Vu la charge de travail, le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée de travail hebdomadaire de 28 heures par semaine, au lieu de 17 heures, à compter du 1^{er} septembre 2013 (vote à l'unanimité). Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013.

Août

ACHAT D'UNE PARCELLE ENCLAVEE DANS LE TERRAIN DU FUTUR LOTISSEMENT, RUE DE LA FRESNOY (délibération)

La parcelle cadastrée n° A 1094 est complètement enclavée dans la parcelle cadastrée n° A 1085 acquise en date du 18 mars 2013 pour l'aménagement du futur lotissement rue de la Fresnoy.

La Commune souhaite acquérir cette parcelle d'une trentaine de mètres carrés. Le prix a été fixé et accepté par les propriétaires à 3 000,00 € (trois mille euros).

Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord par 11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et à poursuivre toutes les démarches nécessaires à l'acquisition et à l'aménagement de la parcelle en vue du lotissement.

Les sommes nécessaires aux dépenses des éléments cités ci-dessus sont inscrites au budget 2013.

Septembre

DENOMINATION DE LA NOUVELLE RUE CREEE DANS LE LOTISSEMENT DE LA FRESNOY (délibération)

Le Conseil Municipal adopte pour la nouvelle rue créée dans le futur lotissement de la Fresnoy la dénomination de « **rue du Vieux Pavé** » (vote à l'unanimité).

ORGANISATION ET GESTION DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES PETITES VACANCES SCOLAIRES (délibération)

L'ensemble des partenaires, communes, parents et enfants sont satisfaits de la prestation fournie par l'ILEP. Les enfants accueillis chaque jour par l'ILEP sont en moyenne une quarantaine, parfois un peu plus et la capacité d'accueil de Espace Boulinguez de Le Maisnil atteindra ses limites pour une soixantaine d'enfants.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que que la convention est arrivée à son terme.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention signée avec l'ILEP pour la gestion des centres aérés durant les périodes des petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, vacances d'Hiver et de Printemps (vote à l'unanimité).

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE (délibération)

Après exposition par M. le Maire et discussion, le Conseil Municipal adopte le rapport d'activités de la Communauté de Communes de Weppes pour l'année 2012 (vote à l'unanimité).

CANTINE

Monsieur le Maire présente le bilan financier de la restauration scolaire pour l'année 2012/2013. Les dépenses s'élèvent à 37 228,52 €, les recettes à 31 115,70 €. Le coût final des factures payées à la société API Restauration par la Commune est donc de 6 112,82 €.

PRIX DE VENTE DE 6 PARCELLES EN COURS DE VIABILISATION DANS LE LOTISSEMENT DE LA FRESNOY (délibération)

Suite à la délibération prise en séance du 27 août 2013 du futur lotissement de la Fresnoy, les travaux de viabilisation ont commencé le 30 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente des 6 parcelles de la première tranche du futur lotissement de la Fresnoy aux prix ci-dessous indiqués :

Lot n° 1 : 440 m² > 94 000,00 €

Lot n° 2 : 426 m² > 92 000,00 €

Lot n° 3 : 453 m² > 97 000,00 €

Lot n° 4 : 463 m² > 99 000,00 €

Lot n° 5 : 455 m² > 105 000,00 €

Lot n° 6 : 753 m² > 135 000,00 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEPES

Transweppes

Un nouveau marché va être relancé, avec les services suivants : circuits et transport à la demande ; et système des navettes à prévoir selon 2 options : mercredi toute la journée ou mercredi après-midi. Le choix de la nouvelle formule dépendra en grande partie de l'organisation des rythmes scolaires qui sera adoptée dans les communes à partir de septembre 2014. Si une majorité de communes choisissent le mercredi matin comme demi-journée scolaire, la circulation de navettes le mercredi toute la journée sera caduque.

La nouvelle offre de transport démarrera en septembre 2014.

Pour permettre la clôture de la formule actuelle, il sera nécessaire d'instaurer, pour les Pass'navettes, une date de validité jusqu'à fin août 2014.

Musée

Trois postes à pourvoir ont été mis en ligne sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, sur les sites Internet des Communes la CC Weppes, et de la CC Weppes. Les offres d'emploi sont également publiées sur les panneaux d'affichage municipal

AUTRES QUESTIONS

Modalités de vente des terrains du lotissement de la Fresnoy

Une priorité de réservation a été accordée aux Maisnilois, à leurs ascendants/descendants de 1^{er} rang et aux anciens Maisnilois, sur la période du 8 novembre jusqu'au 7 décembre.

Subvention travaux parking

La commission permanente du Conseil Général du Nord a émis, dans le cadre de la répartition des recettes du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 9 739 € pour la création du parking rue du Haut Quesnoy.

Sécurité RD141

Le Conseil Général a mis en demeure les riverains qui ont placé des piquets blancs face aux n° 44 et 46 rue du Haut Quesnoy, de les retirer. Une réunion a eu lieu en Mairie avec les riverains concernés, un représentant de la DDTM (Direction Territoriale Terre et Mer) et Monsieur le Maire le jeudi 3 octobre 2013.

Afin d'empêcher le stationnement sur ce trottoir, la mairie pourra par la suite procéder à l'installation de bornes anti-stationnement, par exemple des lices en bois comme celles du parking en face des Salons de la Gourmandière.

Un courrier émanant de la Municipalité sera adressé aux riverains concernés afin que les piquets soient retirés et le trottoir remis en état, le tout par leurs soins.

Concernant l'aménagement d'un parking le long de cette voie, sur l'accotement d'en face, Monsieur le Maire rappelle qu'il revient au Conseil Municipal d'en prendre la décision.

Le Conseil Municipal décide l'implantation d'une zone de parking de 16 places.

Novembre

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014 POUR LES OPERATIONS DU LOTISSEMENT DE LA FRESNOY (délibération)

Un budget annexe doit être créé à compter du 1^{er} janvier 2014, conformément à ce qui a été convenu avec le Trésorier Principal de Loos-les-Weppes, pour toutes les opérations qui concernent le lotissement de la Fresnoy en cours de réalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. Le contenu du budget annexe sera mis à l'ordre du jour de la première séance de l'année 2014.

DEMANDE DE RECYCLAGE AGRICOLE DU LYSSOL PAR EPANDAGE (délibération)

La Société Roquette de Lestrem a présenté en Préfecture du Pas-de-Calais une demande d'autorisation pour procéder au recyclage agricole du Lyssol par épandage agricole sur 105 Communes du Nord et 319 communes du Pas-de-Calais.

Une enquête publique a été ouverte du 4 novembre 2013 au 6 décembre 2013 inclus. L'étude environnementale a été jugée satisfaisante par l'autorité compétente, les mesures prises par l'exploitant étant de nature à limiter les impacts environnementaux associés à ce type d'activité et à permettre la protection des intérêts visés à l'article L511-1 du Code de l'Environnement.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

SUBVENTION ACCORDEE A L'ECOLE DE MUSIQUE « L'EMUSE » REPRISE PAR L'HARMONIE DE RADINGHEM EN WEPPEES (délibération)

Le Conseil Municipal donne son accord pour signer une convention avec l'association « Harmonie de Radinghem-en-Weppes », qui assure la continuité des formations musicales après la dissolution de l'association gérant « l'Emuse », école de musique intercommunale. La subvention de 1000 €, précédemment votée pour l'Emuse, sera donc versée à l'association « Harmonie de Radinghem-en-Weppes ».

FIN DE LA CONCERTATION POUR LA REVISION ALLEGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (délibération)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de clore la procédure officielle de concertation publique pour la révision simplifiée du PLU en vue de pouvoir aménager l'ensemble de la parcelle A 1085 pour la création d'un lotissement.

La procédure s'est déroulée selon les phases prévues : dossier complet fourni aux Autorités compétentes, concertation engagée auprès des administrés avec registre mis à disposition, réunion de concertation publique organisée le lundi 16 septembre 2013. Le dossier soumis à la concertation a exposé les éléments suivants : les besoins de la commune en matière de terrains à bâtir, les aménagements entrepris sur la zone UA, le projet d'extension envisagé de la zone A, le périmètre de l'opération, et les prescriptions du paysagiste : exploiter le dégagement visuel sur les champs et l'exposition favorable au sud, prévoir le maillage viaire avec bouclage, prévoir une servitude de passage le long du cours d'eau pour assurer une jonction piétonne entre la rue principale et le chemin pavé.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE (délibération)

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi occasionnel d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet pour 27 heures hebdomadaires. Il sera occupé par un agent recruté par contrat d'engagement à durée déterminée, du 6 janvier 2014 au 5 avril 2014 inclus. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE

Cadre de vie-Voirie

Depuis 2002, les dépenses annuelles de voiries s'élèvent en moyenne à 300 000 € par an en investissement, et 100 000 € par an en entretien. En 2014 est prévue la réfection des voiries de la zone industrielle de Bois Grenier.

AUTRES QUESTIONS

Intempéries

Monsieur Laurent DESROUSSEaux prendra en charge le déneigement sur la commune. Une convention sera à signer ; une lame et un épandeur seront à acheter.

Site internet

Le site internet de la commune, rénové, sera à nouveau consultable début décembre sur www.lemaisnil.fr